

Encadré

1. Le contrat LinXea Avenir Capitalisation n° 2215 est **un contrat de capitalisation**.

2. Garanties offertes par le contrat LinXea Avenir Capitalisation.

Au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère (point 8⁽¹⁾)

Pour le contrat LinXea Avenir Capitalisation dont une part des droits est exprimée en unités de compte, l'information sur les garanties offertes distingue les droits exprimés en unités de compte et ceux qui ne le sont pas :

a) Pour les droits exprimés en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais (point 3⁽¹⁾).

b) Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (point 3⁽¹⁾).

3. Il existe une participation aux bénéfices sur chaque support libellé en euros à capital garanti du contrat, calculée sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 90 %. Les conditions d'affectation des bénéfices techniques et financiers sont précisées au point 3⁽¹⁾.

4. Le contrat LinXea Avenir Capitalisation comporte une faculté de rachat. Les sommes sont versées par l'assureur dans un délai de 30 jours.

Les modalités de rachat sont indiquées au point 7⁽¹⁾. Les tableaux des valeurs de rachat minimales sur huit ans sont précisés au point 3⁽¹⁾.

5. Les frais prélevés par l'entreprise sont les suivants :

• "Frais en cours de vie du contrat" :

frais annuels de gestion en cas de gestion libre :

- 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros,

- 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte,

frais annuels de gestion en cas de mandat d'arbitrage (gestion pilotée) :

- 0,80 % sur la part des droits exprimés en euros,

- 0,80 % sur la part des droits exprimés en unités de compte.

• "Frais de sortie" :

- 3 % sur quittances d'arrérages,

- option pour la remise de titres en cas de rachat total ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres.

• "Autres frais" :

- frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,1 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs.

Les frais pouvant être supportés par les unités de compte sont précisés dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou les notes détaillées.

6. La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi.

Le souscripteur est invité à demander conseil auprès de son assureur.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention du souscripteur sur certaines dispositions essentielles du projet de contrat. Il est important que le souscripteur lise intégralement le projet de contrat, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le contrat.

(1) Tous les points renvoient au Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles

Projet de Contrat Valant Note d'Information (1/2) Bulletin de souscription

Souscripteur(s)

Le(s) soussigné(s), ci-après désigné(s) souscripteur(s), demande(nt) sa (leur) souscription au contrat de capitalisation individuel de type multisupport LinXea Avenir Capitalisation souscrit auprès de la société Suravenir.

Souscripteur

Monsieur Madame

Nom : _____ Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : _____

Commune de naissance : _____ Pays de naissance : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____@_____

Résidence fiscale

• Êtes-vous résident fiscal français ? Oui Non

• Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu "non" à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

• J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'État ou territoire suivant⁽⁸⁾ : _____

• Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____

• Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres États ou territoires.

Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Situation professionnelle Actif Étudiant/élève/apprenti Demandeur d'emploi Retraité Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité profession antérieure) : _____

Code CSP correspondant à la profession⁽⁹⁾ : _____

Renseignements complémentaires

• Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽³⁾ ? Oui Non

Si oui : quelle fonction⁽³⁾ ? _____, dans quel pays ? _____

• Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽³⁾ ? Oui Non

Si oui : quelle fonction⁽³⁾ ? _____, dans quel pays ? _____

Quel est votre lien avec cette personne⁽³⁾ ? _____

Dans le cas d'un "oui" à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

Co-souscripteur (si souscription conjointe)⁽²⁾

Monsieur Madame

Nom : _____ Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : _____

Commune de naissance : _____ Pays de naissance : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____@_____

Résidence fiscale

• Êtes-vous résident fiscal français ? Oui Non

• Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non

Si vous avez répondu "non" à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

• J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'État ou territoire suivant⁽⁸⁾ : _____

• Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____

• Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres États ou territoires.

Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Situation professionnelle Actif Étudiant/élève/apprenti Demandeur d'emploi Retraité Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité profession antérieure) : _____

Code CSP correspondant à la profession⁽⁹⁾ : _____

Renseignements complémentaires

• Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽³⁾ ? Oui Non

Si oui : quelle fonction⁽³⁾ ? _____, dans quel pays ? _____

• Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽³⁾ ? Oui Non

Si oui : quelle fonction⁽³⁾ ? _____, dans quel pays ? _____

Quel est votre lien avec cette personne⁽³⁾ ? _____

Dans le cas d'un "oui" à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

Situation familiale

Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Union libre Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e)

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : _____

Nombre d'enfants à charge : _____

Capacité juridique

Majeur : capable sous tutelle sous curatelle sous sauvegarde de justice

Mineur : sous administration légale sous tutelle émancipé

Si mineur ou si majeur non capable, indiquez les coordonnées du (des) représentant(s) légal(aux) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : □□□□□□ Ville : _____

Tranche de revenus annuels du foyer

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ Supérieurs à 150 k€

Patrimoine du foyer

Moins de 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ 150 à 750 k€ 750 à 1 500 k€ Supérieur à 1 500 k€

Objectif principal du contrat (un seul choix possible)

Constitution d'un capital Préparation à la retraite Transmission Revenus / Rentes Prévoyance

Autre (à préciser) : _____

Caractéristiques de votre souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation

Durée de votre souscription ⁽³⁾

Fixe de _____ ans (minimum 8 ans, maximum 30 ans)

Versement(s) sans frais

Versement initial : _____ € **100 € minimum (ou 100 € minimum également si mise en place de versements programmés), 1 000 € minimum si vous choisissez la gestion de votre contrat sous mandat d'arbitrage (gestion pilotée), par chèque libellé à l'ordre exclusif de Suravenir.**

Versements programmés ⁽³⁾ : oui non

Si oui, veuillez joindre **impérativement un relevé d'identité bancaire** (sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT)) d'un compte à votre nom et **le mandat de prélèvement** ci-joint complété. En l'absence de ces deux pièces, votre demande de versements programmés ne pourra être traitée.

Montant : _____ € **(25 € minimum quelle que soit la périodicité)**

Périodicité : mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle

Ajustement annuel des versements programmés : oui (option par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée) non

Jour du versement programmé ⁽⁶⁾ : 1^{er} 10 20 dernier jour

Pour tout versement, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds : héritage/donation cession de bien vente d'actifs immobiliers
 épargne déjà constituée capitaux activité professionnelle gains aux jeux indemnisation/dommages intérêts

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre obligatoirement un justificatif ⁽³⁾.

Choix du mode de gestion ⁽³⁾

Gestion libre

Répartition du (des) versement(s) sur le(s) support(s) d'investissement suivant(s) ⁽⁴⁾

(Si versement sur fonds en euros, veuillez préciser le(s) fonds en euros sélectionné(s). Si nécessaire, reportez la totalité de votre choix sur papier libre, daté et signé)

Code ISIN	Nom	Versement initial	Versements programmés ⁽⁵⁾⁽⁷⁾	Code ISIN	Nom	Versement initial	Versements programmés ⁽⁵⁾⁽⁷⁾
	Fonds en euros Suravenir Rendement	%	%			%	%
	Fonds en euros Suravenir Opportunités (Pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Opportunités, chaque versement doit comporter au minimum 30 % de supports en unités de compte (UC))	%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%
		%	%			%	%

Total 100 %

Total 100 %

Mandat d'arbitrage

Veuillez également compléter et retourner le formulaire "Mandat d'arbitrage" téléchargeable sur le site www.linxea.com.

Options de votre souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation

Options d'arbitrages programmés - option de rachats programmés (point 7⁽¹⁾)

Si vous décidez de positionner une option d'arbitrages programmés et/ou de rachats partiels programmés sur votre contrat, veuillez compléter le(s) formulaire(s) de l'option (ou des options) sélectionnée(s), à télécharger sur le site www.linxea.com et le(s) joindre au bulletin de souscription. Veuillez noter que la mise en place d'une option d'arbitrages programmés n'est pas compatible avec la mise en place du mandat d'arbitrage.

Valeur de rachat de votre souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation⁽³⁾

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

Support(s) en euros

Pour un versement réalisé sur un fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3⁽¹⁾.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion, ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Complétez la colonne 1 du tableau suivant : (A) : part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(A) = _____ €	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Cumul des primes nettes	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Valeurs minimales garanties sans option	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Valeurs minimales garanties avec le mandat d'arbitrage	= (A) x 0,998000	= (A) x 0,996004	= (A) x 0,994012	= (A) x 0,992024	= (A) x 0,990040	= (A) x 0,988060	= (A) x 0,986084	= (A) x 0,984112

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

Supports en unités de compte

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts avec ou sans mise en place d'un mandat d'arbitrage (gestion pilotée) :
 - sans mise en place du mandat d'arbitrage : $100 \times (1 - 0,60 \%) = 99,4000$ UC,
 - avec mise en place du mandat d'arbitrage : $100 \times (1 - 0,80 \%) = 99,2000$ UC.

La valeur de rachat de l'UC en euros au terme de la première année est donc de $99,4000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sans mise en place du mandat d'arbitrage ou de $99,2000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place du mandat d'arbitrage.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion.

Complétez la colonne 1 du tableau suivant : (B) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	(B) = _____ €	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Cumul des primes nettes	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Nombre d'unités de compte minimal garanti sans option	99,4000	98,8036	98,2108	97,6215	97,0358	96,4536	95,8749	95,2997
Nombre d'unités de compte minimal garanti avec le mandat d'arbitrage	99,2000	98,4064	97,6191	96,8381	96,0634	95,2949	94,5325	93,7762

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Déclaration du (des) souscripteur(s) / Informations

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance du Projet de Contrat Valant Note d'Information (réf. 4120-3) comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation.

Je (nous) reconnais(sons) également avoir été informé(s) du fait que, contrairement aux fonds en euros, les unités de compte en actions ou de toute autre nature ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le(s) souscripteur(s) au contrat. Les performances de ces unités de compte en actions ou de toute nature doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte (nous acceptons) d'être informé(s) de la conclusion de mon(notre) contrat par remise d'une lettre recommandée sous forme électronique et, sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, notification ou communication de la part de Suravenir, relative à mon (notre) contrat (notamment certificat de souscription, avenant, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels), déposée par Suravenir au sein de mon (notre) espace personnel sur le site www.linxea.com et/ou par courriel dans ma (notre) messagerie personnelle à l'adresse électronique que j'ai (nous avons) indiquée ci-dessus.

Je(nous) suis(sommes) informé(s) pouvoir renoncer à la présente souscription pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je(nous) suis(sommes) informé(s) de la conclusion du contrat LinXea Avenir Capitalisation matérialisée par la réception des Conditions Particulières. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : Suravenir, Service Gestion Vie – TSA 20004 – 35917 Rennes Cedex 9. Elle peut être faite selon le modèle ci-après : *“Je(nous) soussigné(s) (nom(s), prénom(s) et adresse du(des) souscripteur(s)) déclare(ons) renoncer à la souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation que j'ai (nous avons) signée le (_____) et vous prie(ons) de bien vouloir me(nous) rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Je(nous) reconnais(sons) également être informé(s) que toutes les garanties cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation”*. Date et signature(s).

Je(nous) demande(ons) l'exécution immédiate de mon contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Les informations recueillies dans le présent acte, ainsi que toutes les informations saisies à son occasion ou extraites d'informations déjà fournies sont nécessaires au traitement du dossier du souscripteur.

À défaut, la souscription ne peut être réalisée ou les informations complètement traitées. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure à la société Suravenir ou (et) à ses mandataires et aux agrégateurs que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Elles peuvent être également utilisées à des fins de prospection commerciale par LinXea.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004, quant à leur usage à des fins de prospection commerciale, en écrivant à LinXea - 23 rue des Bretons - 93210 Saint-Denis La Plaine.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par des Conditions Particulières. Si elles ne vous étaient pas parvenues dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer LinXea.

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROPOSITION D'ASSURANCE

- (1) Tous les points renvoient au Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles.
- (2) La co-souscription n'est possible que pour les couples mariés sous un régime de communauté. Merci de joindre l'annexe de co-souscription.
- (3) Se reporter au document *“Comment remplir votre Projet de Contrat Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de Souscription ?”*.
- (4) Se reporter à *Présentation des supports d'investissement du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles* ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, à l'annexe complémentaire de présentation remis à la souscription ou lors d'un premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur www.linxea.com.
- (5) Cette option est incompatible avec l'option *“rachats partiels programmés”*.
- (6) Votre premier versement aura lieu le mois suivant la validation de votre demande.
- (7) Si vous dotez le contrat de versements programmés et de l'option de rééquilibrage automatique, et si les versements programmés s'effectuent sur au moins un support d'investissement présent dans l'option, le montant des versements effectués sur ce support sera pris en compte lors de l'échéance de l'option et pourra provoquer un (des) arbitrage(s).
- (8) Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du (des) pays envers lequel (lesquels) vous êtes soumis à une obligation déclarative en matière fiscale. Cette résidence fiscale et les informations correspondantes doivent être déclarées à Suravenir dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'État concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale. Suravenir pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son souscripteur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.

Fait en trois exemplaires à : _____ le _____

Signature du souscripteur
précédée de la mention “Lu et approuvé” :

Signature du co-souscripteur éventuel
précédée de la mention “Lu et approuvé” :

Souscription présentée par :



Siège social : 25 rue Chateaubriand - 75008 Paris. SAS au capital de 106 200 €. Siren : RCS 478 958 762. LinXea est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) et Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers - CIF sous le numéro : E001437. Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 031 073 (le registre est tenu par l'Orias, Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances situé 1 rue Jules Lefebvre - 75311 Paris Cedex 9, le registre est consultable sur www.orias.fr). Dans ce cadre, LinXea a souscrit auprès du CGPA une garantie financière et une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle conformément aux dispositions des articles L. 512-6 et L. 512-7 du code des assurances (N° de police : RCIP0054).

Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. Siren 330 033 127 RCS BREST. Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal Ville

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif⁽¹⁾
 Paiement ponctuel⁽²⁾

Signé à* : _____ **le* :** ____/____/_____
Lieu Date

Signature(s)* :
Veillez signer ici

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.
(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.